

LETONIE – Vers l'interdiction du maïs GM Mon810 ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 15/05/2009, modifié le 27/02/2025

Le Conseil de surveillance des OGM de Lettonie, organe en charge de l'évaluation des PGM, a déclaré, lors de sa réunion du 15 mai 2009 [1], qu'il soutenait une proposition d'interdiction de la culture des plantes transgéniques sur son territoire, et plus particulièrement celle du maïs Mon810, seule PGM à être autorisée dans l'UE. Cependant, le gouvernement ne prendra pas de décision dans l'immédiat. Il attend la publication d'un nouveau rapport sur les OGM, le 1er juin 2009. Tous les ans, le Conseil de surveillance de la Lettonie doit donner un avis sur les PGM autorisées à la commercialisation, dont l'importation. Cette année, le Conseil a donc renouvelé l'ensemble des autorisations à l'importation mais a proposé l'interdiction de la mise en culture d'OGM sur le territoire national.

Rappelons que six pays de l'UE ont déjà décrété un moratoire sur la culture du Mon810 [2] [3].

[1] <http://www.baltic-course.com/eng/ma...>

[2] cf. Inf'OGM ACTU n°19, avril 2009, [LUXEMBOURG – Le maïs Mon810 interdit à la culture](#)

[3] En savoir plus : <http://www.gmo-free-regions.org/gmo...> et
<http://www.vidm.gov.lv/eng/informac...>